TDM Santeinov
Votre Quotidien de la santé
N°09 | Novembre 2025

DOSSIER

DIPHTÉRIE, POLIO, ROUGEOLES...

CES MALADIES QU'ON CROYAIT À JAMAIS RÉVOLUES... !

www.tdmsanteinov.dz

EDITO

LA VIGILANCE, LA PREMIÈRE LIGNE DE DÉFENSE

Alors que les changements climatiques, les conflits et guerres, les déplacements des populations, la pauvreté bouleversement le monde, les maladies émergentes qu'on croyait disparues nous rappellent à l'ordre. Les experts appellent à la vigilance et à la prévention contre ces maladies graves.

Diphtérie, rougeole, Polio et autres maladie transmissibles menacent sérieusement la santé humaine et l'Algérie, comme tant d'autres pays, observe aujourd'hui la réapparition de maladies que l'on croyait reléguées aux manuels d'histoire médicale. La diphtérie en est l'exemple édifiant . La baisse des taux de couverture vaccinale ou absence même de toute vaccination chez certaines populations fragilisent davantage les systèmes de santé.

Selon les dernières statistiques présentées par le ministère de la santé, 86 cas de diphtérie ont été confirmés par l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) du 2 janvier au 5 novembre 2025 alors que le programme de vaccination de routine est bien respecté. Ces cas de diphtérie enregistrés dans certaines wilayas s'explique évidemment par ce mouvement de déplacement de populations qui sont généralement à zéro doses. d'où l'on parle de cas importé.

Une situation qui exige évidemment une riposte rapide et efficace. Renforcer la prévention à travers la vaccination demeure le seul moyen d'éliminer ces maladies.

Par ailleurs, l'Algérie maintient son statut de pays ayant éliminé la poliomyélite sauvage, depuis 2016 conformément aux standards de l'OMS, toutefois une vigilance renforcée est maintenue face à l'apparition de variants dérivés du vaccin contre le poliovirus de type 2 dont trois cas ont été confirmés à Tamanrasset, Touggourt et Bordj Badji Mokhtar. Une riposte contre les maladies émergentes s'impose dans un cadre de la responsabilité collective et dans une approche d'anticipation afin de protéger durablement la population.. La vaccination reste la seule véritable barrière contre la diphtérie , la polio et toutes autres maladies inscrites dans le programme national de vaccination.

Djamila Kourta

SOMMAIRE

LA VIGILANCE, LA PREMIÈRE LIGNE DE DÉFENSE 2

6ÈME CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE D'INFECTIOLOGIE (SAI) 3
CES MALADIES QU'ON CROYAIT À JAMAIS RÉVOLUES... !

MOHAMED YOUSFI, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE D'INFECTIOLOGIE (SAI) 5
« NOUS PROPOSONS DES SOLUTIONS À LA RÉÉMERGENCE DES MALADIES INFECTIEUSES »

DIPHTÉRIE 7
L'ALGÉRIE RENFORCÉE PAR LA VACCINATION, MAIS LA VIGILANCE RESTE DE MISE

POLIOMYÉLITE 8
POURQUOI DES JOURNÉES NATIONALES DE VACCINATION ?

ADNENE TOUMI, PROFESSEUR EN MALADIES INFECTIEUSES HÔPITAL MONASTIR EN TUNISIE ET VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE PATHOLOGIES INFECTIEUSES 9
« LA RÉSISTANCE AUX ANTIBIOTIQUES EST UN PROBLÈME DE SANTÉ PUBLIQUE »

6ÈME CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE D'INFECTIOLOGIE (SAI)

CES MALADIES QU'ON CROYAIT À JAMAIS RÉVOLUES... !

Ces pathologies menacent, à coup de pandémies émergentes et réémergentes, la santé mondiale. Leur résurgence par intermittence remet perpétuellement en cause les avancées réalisées dans la recherche en termes de prise en charge. Cette problématique a été au centre des discussions lors des conférences programmées à l'occasion de cette rencontre annuelle.

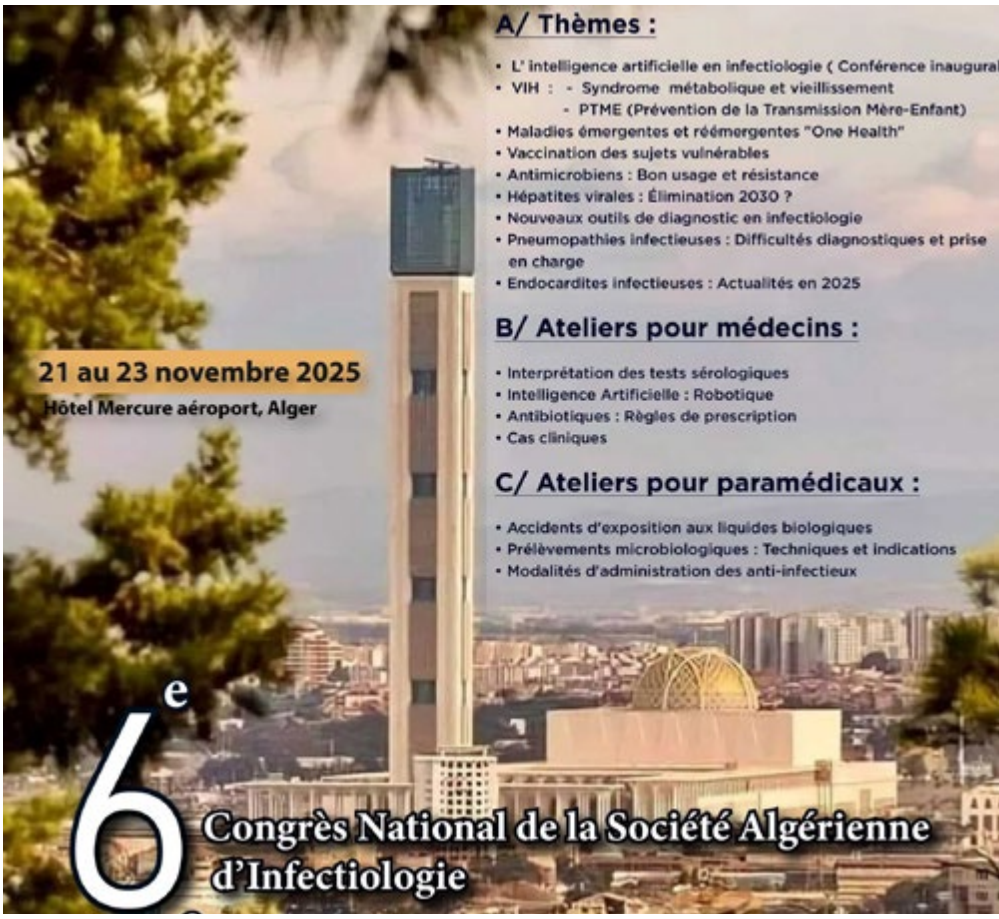

Les travaux du 6ème Congrès de la Société algérienne d'infectiologie (SAI) ont été lancés vendredi à Alger avec deux conférences inaugurales ayant pour principales thématiques, deux sujets brûlants qui animent la toile de par le monde, à savoir, les nouveaux défis de l'infectiologie et l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans cette spécialité.

Le constat établi par les experts très au fait de ce domaine, quant à la prise en charge de ce type de pathologies, semble, plutôt favorable. D'aucuns parmi eux, reconnaissent, en effet, les efforts consentis par les autorités compétentes pour la mise en oeuvre la plus efficiente du plan national de lutte contre ces épidémies, adopté depuis 2002 et actualisé régulièrement en Algérie. Professeur Smail Mesbah, infectiologie à l'hôpital d'El Kettar, parle d' «*avancées indiscutables*» dans la lutte contre les maladies infectieuses. Il en veut pour preuve les « *progrès réalisés en matière d'hygiène, le succès réel dans le domaine de la prévention et la mise au point de traitements anti-infectieux efficaces* ».

Outre le développement des vaccins, Pr Mesbah note dans sa communication, une amélioration des conditions et de l'espérance de vie dans notre pays. Cependant, contraste-il, de nouveaux défis doivent être relever dans ce domaine. Pour l'infectiologue, la lutte contre les maladies infectieuses de meure un « *défi sanitaire mondial majeur, complexe et persistant* ». Il s'agit, selon lui, d'un « *fardeau problématique pour la santé publique* » étant donné la « *morbidité et la mortalité* », pourtant « *évitables* » qu'il engendre.

Ces pathologies constituent, relève-t-il, une menace permanente pour la sécurité sanitaire internationale. Pr Mesbah a énuméré un certain nombre de défis qu'il juge utile de partager avec l'assistance, composée, faut-il le souligner, essentiellement de praticiens spécialistes ainsi que des paramédicaux. La riposte

des systèmes de santé, la prévention par la vaccination, la résistance aux antimicrobiens et la recherche sont autant de challenges proposés à la réflexion et aux débats par l'intervenant. Il a saisi l'occasion également pour rappeler le cadre référentiel mondial et les objectifs du développement durable d'ici à 2030 des Nations Unies qui visent à mettre fin à l'épidémie du Sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées.

L'hépatite et toutes les maladies transmissibles notamment par l'eau constituent aussi, l'autre vision stratégique fixée par les organismes internationaux de la santé. Pour lui, la riposte des systèmes de santé passe indubitablement par le contrôle et/ou l'élimination des maladies infectieuses prévalentes. C'est d'intensifier en fait cette riposte en se basant sur l'approche *«One Health»* (une seule santé). Les résultats acquis à partir de de cette démarche doivent être consolidés, a-t-il suggéré, tout en maintenant une vigilance permanente.

LES NOUVEAUX DÉFIS IDENTIFIÉS

Le couple Veille-Alerte doit être également de mise afin de pouvoir multiplier, en permanence, les actions d'anticipation face aux menaces récurrentes des maladies infectieuses émergentes et réémergentes.

Il est à noter que de par sa position géographique, la longueur de ses frontières (6200 km) avec 7 pays, son trafic aérien et maritime accru, le fait dêtre une zone de transit de migration, une voie de passage pour la migration des oiseaux, ses conditions climatiques et environnementales sont autant de caractéristiques qui font de l'Algérie un pays réceptif par excellence, des pathologies infectieuses. Si pour certaines maladies, l'élimination est bel et bien réelle (poliomyélite, le tétanos…), d'autres, en revanche, refont surface épisodiquement et connaissent une réémergence, constate Pr Mesbah. C'est le cas de la diphtérie (1993 et 2022) provoquée par une couverture vaccinale insuffisante surtout dans les régions frontalières du sud réputées, à risque endémique.

Le botulisme sous forme d'une flambée épidémique historique a défrayé la chronique en outre, en1998. En 2003, l'on a enregistré la réapparition ponctuelle, imprévisible et inexpliquée de la peste bubonique. Six ans plus tard, la grippe Ah1n1 s'était imposée en véritable menace émergente pandémique. Le cas de réémergence le plus récent est celui attribué à la rougeole dans les régions frontalières du sud, en 2023. Cependant, la pandémie qui a engendré la double crise sanitaire et économique dans le monde et emporté avec elle des centaines de milliers de citoyen, est évidemment la Covid-19. Face à toutes ces menaces, Pr Smail Mesbah a insisté sur la nécessité de mettre en place des dispositifs de vigilance tout en renforçant les capacités d'intervention rapide en cas d'urgence de santé publique. Il propose aussi, d'adapter un système national de surveillance pour une anticipation plus efficiente.

L'IMPORTANT RÔLE DE L'IA

Un autre défi se dresse devant la communauté scientifique relevant de cette spécialité, quand bien même il n'a pas été cité par Pr Smail Mesbah dans sa communication : l'introduction de la technologie dans ce domaine et plus précisément l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) en infectiologie. Ainsi, la capacité de l'IA à traiter des données complexes et non structurées, émanant de plusieurs sources, pour identifier des schémas et corrélations, en fait un outil clé pour anticiper les épidémies. L'IA est en mesure de contribuer à la prévention des maladies infectieuses et à la décision thérapeutique dans leur prise en charge.

L'intégration de l'IA dans la lutte contre les maladies infectieuses permet de réaliser des progrès rapides dans la recherche, la découverte de médicaments et approfondit la maitrise globale de la biologie des agents pathogènes. L'IA facilite la surveillance en temps réel et la modélisation prédictive.

POUR UN BON USAGE DES ANTIMICROBIENS

Par ailleurs, un constat a été établi lors de cette session. C'est la résistance aux antimicrobiens qui représente une menace majeure pour la santé publique mondiale. D'où l'intérêt pour le bon usage des antibiotiques. Les programmes de bon usage des antibiotiques arrêtés dans ce cadre, visent à optimiser la prescription et l'utilisation des antibiotiques afin d'améliorer les résultats cliniques et de réduire les résistances. La mise en œuvre d'un tel programme nécessite un engagement institutionnel ainsi que la création d'une équipe multidisciplinaire (infectiologue, pharmacien, microbiologiste …), a affirmé Adnene Toumi, Professeur au service des maladies infectieuses à l'hôpital Monastir en Tunisie. ***B.K.***

MOHAMED YOUSFI, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE D'INFECTIOLOGIE (SAI)

« NOUS PROPOSONS DES SOLUTIONS À LA RÉÉMERGENCE DES MALADIES INFECTIEUSES »

Dans cet entretien, Mohamed Yousfi, a indiqué que les recommandations qui ont sanctionné les travaux de cette sixième édition seront, comme à l'accoutumée, consolidées et fignolées avant d'être transmises au ministère de la santé.

Entretien réalisé par : B.K.

Quelles sont les nouveautés apportées par le 6ème congrès de la société algérienne d'infectiologie (SAI) ?

Nous avons organisé le 6ème congrès de la société algérienne d'infectiologie (SAI) du 21 au 23 novembre conjointement avec le 3ème Congrès Francophone de Maladies Infectieuses et de Microbiologie Clinique.

L'organisation de cette manifestation scientifique a été concrétisée, également, en partenariat avec trois autres sociétés, en l'occurrence, la Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française (SPILF), la Société Tunisienne de Pathologie Infectieuse (STPI) et la Société Algérienne de Microbiologie Clinique (SAMIC).

Les principales thématiques abordées lors de cette rencontre sont certainement puisées à partir d'un constat établi sur le terrain ?

Comme chaque année, nous optons pour des thèmes d'actualité, effectivement.

L'on peut citer la problématique

de l'heure, à savoir, la résistance aux antimicrobiens qui, selon les prévisions de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), causera le décès de pas moins de 10 millions de malades d'ici à 2050.

D'où l'importance de solliciter des experts nationaux et internationaux pour en parler. L'une des deux conférences inaugurales a été consacrée « *aux nouveaux défis* » qui attendent l'infectiologie.

Les pneumopathies infectieuses particulièrement les difficultés de diagnostic et de prise en charge constitue aussi l'autre sujet qui a suscité des discussions suite aux interventions des spécialistes nationaux et étrangers.

Outre les endocardites infectieuses, des communications ont abordé, en outre, des sujets liés au virus du Sida et la prévention de la transmission mère-Enfant.

Il n'est pas concevable qu'un enfant puisse contracter le virus du sida à partir de sa maman déjà atteinte.

Par ailleurs, les objectifs d'élimination d'ici à 2030 des hépatites virales ont été largement débattus lors de la sixième séance plénière.

L'un des défis retenus, à juste titre, est la réémergence de nouvelles maladies infectieuses pourtant éradiquées il y a plusieurs décennies. Quelle explication réserveriez-vous à ce phénomène ?

L'OMS, prévoit dans les dix prochaines années, des épidémies émergentes et réémergentes, des maladies infectieuses éradiquées auparavant mais qui réapparaissent de nouveau, à cause de certains facteurs dont les changements climatiques, l'environnement, l'insalubrité ...

La vaccination serait-elle l'une des solutions pour atténuer un tant soit peu ce fléau ?

C'est l'un des thèmes programmés d'ailleurs lors de ce congrès. Absolument, c'est l'une des solutions. Nous considérons que la vaccination est une action obligatoire en santé publique.

Une nécessité pour la protection collective et la prévention des épidémies. La priorité, cependant, doit être réservée immanquablement, durant les différentes campagnes, aux sujets vulnérables dont les personnes âgées, les femmes enceintes, les bébés....

Les recommandations qui ont sanctionné les travaux de cette sixième édition seront, comme à l'accoutumée, consolidées et fignolées avant d'être transmises au ministère de la santé. C'est cette démarche que vous comptez poursuivre, encore cette année, en tant qu'organisation professionnelle ?

Tout à fait. Ces recommandations résument, en fait, l'ensemble des propositions de solutions que nous avons jugé idoines pour une meilleure prise en charge de ce type de maladies et des épidémies qu'elles engendrent.

Vos suggestions vont-elles enrichir le plan national stratégique de lutte contre ces maladies ?

En tous cas, un plan national de lutte contre les épidémies existe depuis 2002 en Algérie. Il est à chaque fois réactivé lors des épisodes de pandémies telles que Ebola, AH1N1, choléra, Covid...

B. K.

DIPHTÉRIE

L'ALGÉRIE RENFORCÉE PAR LA VACCINATION, MAIS LA VIGILANCE RESTE DE MISE

Face à la recrudescence de maladies émergentes observée dans plusieurs régions du monde, les experts tirent la sonnette d'alarme. Le contexte mondial instable favorise la réémergence des maladies.

Plusieurs facteurs liées à l'environnement , aux conflits créent un terrain propice à la circulation de pathogènes jusque-là contenus. L'Algérie n'échappe pas à cette réalité sanitaire commune à de nombreux pays a indiqué Dr Mohamed Yousfi, président de la société algérienne d'infectiologie.

UN RISQUE CONCENTRÉ CHEZ LES POPULATIONS NON VACCINÉES

Depuis plusieurs années, l'Algérie enregistre un flux migratoire important ,fait -il remarqué . *«Certaines de ces personnes arrivent sans avoir bénéficié d'une vaccination complète contre la diphtérie, ce qui les expose directement au risque d'infection.»*, explique -t-il .

Dr Yousfi signale que la population algérienne reste largement protégée grâce à un programme national de vaccination rigoureux et suivi de longue date.

«Le risque sanitaire concerne principalement les personnes non immunisées.», a- t-il précisé

DES CAS SPORADIQUES QUI APPELLENT À LA VIGILANCE

L'infectiologue relève que si de petites flambées surviennent régulièrement dans certaines régions du Sud du pays, liées à des mouvements migratoires constants, des épisodes localisés commencent également à être observés dans le Nord.

«L'année dernière, une douzaine de cas de diphtérie ont été recensés à Boufarik, et d'autres cas ont récemment émergé à Skikda. Ces épisodes rappellent l'importance de renforcer la surveillance et l'encadrement sanitaires», a souligné Dr Yousfi.

Dans le souci de briser cette chaine de contamination, les autorités sanitaires organisent des campagnes de vaccination dans plusieurs wilayas frontalières et de nombreux étrangers sont pris en charge dans les structures sanitaires algériennes, sans aucune restriction ni distinction, quelle que soit la pathologie.

« Pour limiter la diffusion de la diphtérie, la vaccination est le seul moyen réellement efficace de prévention. Il s'agit à la fois de protéger les personnes non vaccinées et de prévenir la circulation de la bactérie sur le territoire. »

RAPPELS VACCINAUX : UN GESTE INDISPENSABLE

La diphtérie a disparu en Algérie grâce à la vaccination, un succès partagé avec d'autres pays dans le monde.

«Après les premières doses administrées durant l'enfance, le vaccin assure en moyenne dix années de protection. Des rappels sont donc recommandés jusqu'à l'âge de 25 ans — et au-delà, selon les recommandations — en association avec le vaccin antitétanique, souvent administré de manière combinée.», a rappelé Dr Yousfi.

Ce vaccin, disponible dans l'ensemble des structures sanitaires du pays, est considéré comme une obligation vaccinale indispensable pour maintenir une immunité collective forte.

Djamila Kourta

POLIOMYÉLITE

POURQUOI DES JOURNÉES NATIONALES DE VACCINATION ?

Face à l'apparition de variants dérivés du vaccin contre le poliovirus de type 2, le ministère de la santé lance des journées nationales de vaccination à travers le territoire national.

La campagne ciblera un total de 4, 425,502 d'enfants âgés de 2 à 59 mois et sera conduite en deux passages en novembre et décembre 2025. Une troisième opération est prévue du 25 au 31 janvier 2026 ;

En 2022, l'Algérie a connu une importation du virus de la poliomyélite lié au variant de type 2 (cVDPV2) dans la wilaya de Tamanrasset, suivi d'autres isolats dans plusieurs régions.

Cette importation ne compromet pas le statut de « *pays libre de poliomyélite* », mais nécessite une riposte de qualité jusqu'à l'interruption complète de la transmission du virus, explique le ministère de la santé.

Ces virus dérivés apparaissent lorsque la couverture vaccinale n'est pas complète, permettant à une souche vaccinale affaiblie de muter et redevenir pathogène.

«Cet épisode a cependant mis en évidence la nécessité d'introduire un vaccin plus stable, le nVPO2. », précise Dr Nacima Sai, maître assistante en épidémiologie et médecine préventive au CHU Nafissa Hamoud ex Parnet.

Elle explique que suite à cet épisode, une riposte rapide a été menée par les autorités sanitaires, avec l'appui des partenaires de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite (IMEP), incluant le renforcement du PEV de routine, de la surveillance épidémiologique ainsi que l'organisation entre décembre 2022 et mars 2024 de cinq (05) tours de campagnes utilisant le vaccin nVPO2 dans les 10 wilayas du sud du pays, selon l'ancien découpage : «*Malgré une riposte rapide et plusieurs campagnes régionales, la persistance du virus justifie une mobilisation nationale sans précédent*», a-t-elle ajouté.

Elle lance un appel aux parents pour une adhésion à cette campagne de vaccination afin de protéger leurs enfants de cette maladie grave et mortelle.

Pour rappel, la poliomyélite, plus connue sous le nom de «*olio*», est une maladie virale très contagieuse qui attaque le système nerveux et peut provoquer une paralysie irréversible, surtout chez les enfants de moins de cinq ans.

Elle se transmet principalement par voie oro-fécale – c'est-à-dire par les mains sales, l'eau ou les aliments contaminés.

Il n'existe aucun traitement curatif, mais un moyen simple et sûr de prévention : la vaccination.

Djamila K.

ADNENE TOUMI, PROFESSEUR EN MALADIES INFECTIEUSES HÔPITAL MONASTIR EN TUNISIE ET VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE PATHOLOGIES INFECTIEUSES

« LA RÉSISTANCE AUX ANTIBIOTIQUES EST UN PROBLÈME DE SANTÉ PUBLIQUE »

Dans cet entretien, Pr Toumi avoue que la corporation des infectiologues fait face aujourd'hui, à des maladies infectieuses « plus difficiles à traiter » étant donné que l'agent causal que sont les bactéries, devient « plus résistant aux antibiotiques ». Il suggère comme, entre autres solutions, « d'approfondir davantage la réflexion sur les diverses politiques du bon usage des antibiotiques que l'on doit implémenter dans les structures sanitaires afin de réduire le risque de résistance de ces maladies ».

La participation tunisienne à des manifestations scientifiques organisées en Algérie et celle des Algériens en Tunisie est devenue désormais une tradition qui date de plusieurs décennies déjà. Comment expliqueriez-vous cette longue collaboration ?

C'est le résultat d'un échange permanent entre la société algérienne d'infectiologie et la Société tunisienne de pathologies infectieuses.

Chaque année, deux à trois intervenants tunisiens viennent prendre part à des événements à Alger comme c'est le cas, actuellement, pour le 6ème Congrès nationale de la Société Algérienne d'Infectiologie (SAI), (entretien réalisé pendant le Congrès du 21 au 23 novembre 2025). Et nous avons toujours le plaisir d'accueillir nos amis et confrères algériens à Tunis à l'occasion de rendez-vous ayant trait à la médecine et tout ce qui est inhérent à ce domaine.

Vous avez pris part à cette rencontre en tant que communicant. Quel est, brièvement, l'objet de la communication que vous ont confié les organisateurs ?

Ma communication traite de la lutte contre la résistance aux antibiotiques devenue un véritable problème de santé publique.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur cette problématique ?

Les bactéries qui sont responsables de maladies infectieuses deviennent résistantes aux antibiotiques.

En un mot, les antibiotiques ne sont plus efficaces comme ils l'étaient auparavant.

Ce qui engendre un échec du traitement et entrainerait probablement la mort du malade.

Conséquence : nous faisons face, aujourd'hui, à des maladies infectieuses plus difficiles à traiter étant donné que l'agent causal que sont les bactéries, devient plus résistant aux antibiotiques.

Ma communication est axée sur l'amélioration de la prescription des antibiotiques dans les hôpitaux.

C'est d'approfondir davantage la réflexion sur les diverses politiques du bon usage des antibiotiques que l'on doit implémenter dans les structures sanitaires afin de réduire le risque de résistance de ces maladies.

En quoi consiste cette implémentation ?

C'est d'opter pour une bonne collaboration entre les différentes spécialités à l'hôpital.

Que les divers spécialistes coordonnent leurs efforts, discutent entre eux et décident, d'un commun accord, du traitement à prodiguer au malade. Cela d'une part.

D'autre part, l'on favorise l'éducation la formation des étudiants, des médecins, des spécialistes dans la thématique de la prescription des antibiotiques qui, jusqu'à présent n'est pas très développée.

Sans oublier le rôle du citoyen qui doit être mis au parfum quant au risque encouru en cas de mauvaise utilisation des antibiotiques, sans le conseil de son médecin traitant. L'on prévoit également la formation des jeunes médecins.

Cette collaboration s'étendrait-elle au secteur de l'industrie pharmaceutique et aux acteurs de la production et de la distribution des produits pharmaceutiques ?

Effectivement, l'industrie pharmaceutique joue un rôle dans cette action d'envergure. Son apport consiste en la formation des jeunes médecins.

Il sert d'appui aux actions des sociétés savantes dans leur lutte contre les maladies infectieuses ou autres. Les industriels peuvent faire passer un message scientifique clair et correcte.

Il ne faut pas que le bénéfice soit la seule motivation majeure de ces investisseurs.

Aujourd'hui, l'on ressent une prise de conscience du monde l'industrie pharmaceutique pour améliorer la communication scientifique fondée sur la science, les données de la science, l'efficacité et la formation.

Quelles solutions préconiseriez-vous pour résoudre toutes ces problématiques ?

Il faut mettre en place un plan stratégique national. Il faut que l'Etat s'approprie ce problème et élabore des lois afin de mieux organiser cette prescription des antibiotiques qui, faut-il le souligner au passage, ne concerne pas l'humain seulement mais touche aussi les animaux.

C'est ce qui est appelé communément : l'approche** «One Health» **(une seule santé) ?

Exactement. Par conséquent, des actions doivent être menées simultanément en milieux vétérinaire et agricole et d'autres pour la santé humaine.

Entretien réalisé par ***B.K.***